INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le marché postal continue de croître en 2025

Bruxelles, le 26 novembre 2026 – L'IBPT publie chaque année un observatoire postal établi à partir des données agrégées fournies par les opérateurs postaux. L'édition de 2026 révèle que le chiffre d'affaires enregistré par le secteur postal en 2025 a connu une nouvelle croissance de 3,8 %. Dans le segment des colis, qui représente plus de deux tiers du chiffre d'affaires du secteur postal, le nombre de colis envoyés continue d'augmenter, avec +7,4 % par rapport à l'année précédente. Plus de 80 % de tous les colis et envois express ont été livrés à domicile ou à une adresse indiquée, bien que le nombre de distributeurs automatiques de colis ait augmenté de près de 70 % en un an. Le volume des envois de correspondance a, au contraire des colis, connu une forte baisse (-9,9 %) pour s'établir à 69 unités par habitant.

Après de fortes croissances en 2020 et en 2021 suivie d'une stabilisation l'année d'après, le marché postal renoue avec une croissance annuelle plus nette ces trois dernières années, représentant un chiffre d'affaires total de 3,865 milliards d'euros en 2025 (+3,8 %). Cette augmentation peut être attribuée notamment au segment des colis et des envois express, qui a pris de plus en plus d'ampleur sur le marché postal avec le développement de l'e-commerce.

Ce segment représentait 70 % du chiffre d'affaires du secteur en 2025, contre à peine 20 % en 2010. Les envois de correspondance, y compris les envois publicitaires adressés, représentaient encore 25 % du chiffre d'affaires total au sein du secteur postal en 2025, contre 74 % en 2010. Le segment de la distribution de la presse au domicile des abonnés a généré environ 5 % des revenus.

Entre 2024 et 2025, le volume d'envois de correspondance par habitant a diminué de 9,9 %. Le volume d'envois de correspondance a atteint 69 unités par habitant sur une base annuelle, alors qu'en 2010 ce chiffre s'élevait encore à 199 unités. Le chiffre d'affaires correspondant a également enregistré une baisse de 5,3 % par rapport à 2024.

En ce qui concerne le segment des envois express et des colis, le nombre d'envois a été multiplié par plus de cinq entre 2010 et 2025 pour atteindre 438 millions d'unités. L'année 2025 a enregistré une croissance de 7,4 %, soit la croissance la plus forte enregistrée depuis 2020 (+44,5 %) et 2021 (+10,2 %). 40 % des colis et envois express sont nationaux et ne quittent donc pas le territoire belge. En revanche, 24 % sont des colis internationaux sortants et 36 % des colis internationaux entrants. Ceux-ci ont pour destination ou origine principalement des pays voisins. En se basant sur des estimations de colis, comptés initialement comme des volumes domestiques (acheminé sur le territoire national via la chaîne postale, par exemple via l'aéroport de Liège-Bierset), mais qui proviennent en réalité de Chine, celle dernière occuperait la 3^{e} place du classement des colis entrants. Depuis le 1er juillet 2026, l'Union européenne applique une taxe à l'importation fixe de 3 € par catégorie de produits pour les envois d'une valeur inférieure ou égale à 150 € commandés depuis un pays hors de l'UE, ce qui devrait entraîner à l'avenir une baisse de la part des colis en provenance de Chine (et pourrait également avoir une incidence sur le nombre total de colis).

Institut belge des services postaux et des télécommunications
Allianz Tower | Boulevard du Roi Albert II 32 Bte 10 | 1000 Bruxelles
T +32 2 226 88 88 | **E** info@ibpt.be| **www.ibpt.be**

Entre 2024 et 2025, les revenus dans le segment des colis et des envois express ont augmenté de 6,7 % pour atteindre un total de 2,52 milliards d'euros. Bpost possède la plus grosse part de marché dans ce segment, et ce, tant en termes de chiffre d'affaires (20-30 %) que de volume (30-40 %). En analysant uniquement les volumes des colis délivrés en Belgique, nous constatons qu'Amazon et Colis Privé grapillent des places sur leurs concurrents dans ce segment en 2025 (avec respectivement les 3e et 5e places). Sur base des réponses de 15 opérateurs à notre enquête, nous constatons qu'environ 89 % du volume de colis et de services express a été envoyé par un utilisateur professionnel (B2X) en 2025. Les réponses à l'enquête montrent également qu'en 2025, environ 83 % de tous les colis et envois express expédiés ont été livrés à domicile ou à une adresse donnée. Les livraisons dans des points de service postal pourvus en personnel représentent environ 14 %, tandis que les distributeurs automatiques de colis reçoivent environ 3 % du volume.

Le volume de presse distribuée a diminué en 2025 de 11,7 %, soit la baisse la plus forte enregistrée à ce jour dans ce domaine.

Par rapport à 2024, le niveau des investissements a augmenté de 6,1 % en 2025, totalisant 169 millions d'euros. De nombreux opérateurs sont en effet toujours en train d'étendre leur capacité de tri et de distribution des colis, ainsi que leurs infrastructures comme les distributeurs automatiques de colis. En effet, la Belgique était composée de 2 844 distributeurs en cette fin d'année 2025 (+68,8 % par rapport à 2024). Concernant l'emploi, nous observons, pour la première fois depuis neuf ans, une diminution de l'emploi salarié dans le secteur postal (-2,1 %), ce qui n'est pas seulement dû à la baisse continue de l'emploi chez bpost, mais aussi, pour la première fois, à une baisse de l'emploi salarié chez les opérateurs alternatifs. À cela s'ajoutent bien sûr les emplois indépendants et temporaires ; concernant ces derniers, les opérateurs interrogés ont signalé une augmentation à 3 800 personnes pendant le pic de fin d'année (soit 800 de plus qu'un an auparavant).

Pourquoi l'IBPT publie-t-il l'observatoire chaque année ?

Depuis 2012, et en se fondant sur une chronologie de données remontant déjà à 2010, l'IBPT surveille chaque année le marché belge des activités postales sur la base d'indicateurs concrets. Les indicateurs de l'« observatoire postal » donnent un aperçu de l'évolution en termes de chiffres des activités postales de bpost (le prestataire du service universel) et de ses concurrents. Avec l'observatoire postal, l'IBPT surveille également les investissements et l'emploi dans le secteur, l'accessibilité aux services postaux et la qualité du service.

Pour plus d'informations :

Jimmy Smedts | Porte-parole

Institut belge des postes et télécommunications
Boulevard du Roi Albert II 32 bte 10 | 1000 Bruxelles
T +32 2 226 88 22 | **M** +32 478 63 91 82 | **www.ibpt.be**